

FORMATEUR VIDÉASTE NIVEAU 3

Fiche de brevet

Prérogatives

- planifier et conduire des cours de plongeur vidéaste niveau 1 & 2 & 3
- planifier et conduire le cours de l'unité de valeur pédagogique commune aux commissions culturelles
- planifier et conduire des cours de formateur vidéaste niveau 1 & 2
- participer à la formation de formateur vidéaste niveau 3
- promouvoir la vidéo subaquatique au niveau régional et national
- fait partie du collège des cadres de la CNPV

Conditions de candidature

- être licencié à la F.F.E.S.S.M,
- contrôle médical : se conformer aux préconisations, conformément à la réglementation fédérale,
- être titulaire, au minimum, du brevet de plongeur niveau 3,
- détenir le RIFA Plongée
- être âgé de 20 ans minimum,
- posséder le brevet de plongeur vidéaste niveau 3
- posséder le brevet de formateur vidéaste niveau 2 depuis au moins une année
- présenter un vidéogramme de 3 à 6 minutes maximum, monté, sonorisé et avec présence d'une voix pour le stage préparatoire

Organisation de la formation

La formation se décompose en trois parties :

- la contribution à l'encadrement du stage de pédagogie préparatoire photo-vidéo en stage national comme encadrant stagiaire
- la participation à un stage de pédagogie pratique en stage national bloqué
- la réalisation d'un mémoire

Les deux stages doivent s'articuler chronologiquement comme suit :

Le stage de pédagogie préparatoire, en salle, se déroulant en métropole ou dans les DOM-TOM sur une durée de deux jours minimum

Le stage de pédagogie pratique, se déroulant en milieu naturel, sur une période de **6 jours minimum**, avec **5 plongées minimum**. Ce dernier doit comporter un ensemble de plongées de prise de vue et d'encadrement

Les deux parties appartenant à un même stage, sont obligatoirement indissociables. Ils peuvent se réaliser avec ou sans intervalle de temps entre les deux mais dans une période maximale de deux ans, mémoire inclus.

Réalisation d'un mémoire pendant le cursus de formateur vidéaste niveau 3.

Encadrement

Les deux stages doivent être encadrés dans leur intégralité par au moins deux instructeurs vidéastes nationaux (niveau III). Ils peuvent être aidés par un ou plusieurs formateurs vidéastes niveaux 3. (ou instructeur photo pour le stage préparatoire)

Sauf exception d'organisation, chaque stagiaire formateur vidéaste niveau 3 devra disposer obligatoirement d'un à trois stagiaires vidéastes niveaux 3 maximum et d'un ou deux formateurs vidéastes niveau 1 ou 2 au maximum, pour réaliser son encadrement, lors du stage de pédagogie pratique.

Évaluation

Le candidat est évalué en contrôle continu sur l'ensemble des stages par les équipes pédagogiques du stage de pédagogie préparatoire et du stage de pédagogie pratique en concertation.

STAGES DE FORMATION (stage de pédagogie préparatoire et stage de pédagogie pratique)

- participation comme encadrant au stage de pédagogie préparatoire
- présentation lors du stage de pédagogie préparatoire d'un cours théorique et/ou technique et pratique de plongeur vidéaste niveau 3, préparé avant le stage de pédagogie préparatoire
- présentation lors du stage de pédagogie pratique d'un cours théorique et/ou technique et pratique de plongeur vidéaste niveau 3 préparé avant le stage de pédagogie pratique et illustré par des rushs personnels.
- analyse d'image (rushs bruts et vidéogrammes montés finalisés) pour des plongeurs vidéaste de niveau 2 & 3
- intégration à l'unité de valeur pédagogique commune aux commissions culturelles
- conduite de séances pédagogiques s'adressant à des formateurs vidéastes/photographes niveau 2 et niveau 1
- participation à la formation des formateurs vidéastes niveau 2 et niveau 1
- conduite du stage pratique
- gestion de la chaîne numérique
- intégration au stage pratique (participation active au déroulement et à l'encadrement du stage)

MEMOIRE

- présentation du mémoire, remis par l'intermédiaire du parrain, lors d'un séminaire pédagogique de la Commission Nationale Photo - Vidéo.

Jury

Le mémoire doit être validé par 3 instructeurs nationaux photographes/vidéastes

Le brevet de formateur vidéaste niveau 3 sera délivré par un jury composé de :

- 2 instructeurs nationaux vidéastes

Le président de la FFESSM ou son représentant est par ailleurs de droit président du jury de délivrance du brevet.

Équivalence avec les brevets CMAS

Pas d'équivalence. Le brevet a une validité de cinq ans et peut être renouvelé par la CNPV, sur demande de l'intéressé dans la mesure où il pratique l'enseignement de façon active. Obligation de participer à au moins un séminaire pédagogique et à un stage national pratique tous les cinq ans. Un recyclage par une participation au module pédagogique est souhaitable pour poursuivre dans la formation de cadres.

Contenu de la formation

MEMOIRE

- Durant le cursus de formation, le stagiaire formateur vidéaste niveau 3 devra réaliser un mémoire. La finalité de ce travail est de réfléchir à des aspects nouveaux dont peut bénéficier la vidéo sous-marine ou de réaliser des documents pédagogiques. Le stagiaire sera parrainé par un instructeur national vidéaste avec lequel il choisira un sujet de mémoire parmi ceux proposés par le collège des cadres de la CNPV. Les différentes étapes devront être validées par le parrain à l'initiative du stagiaire.

Le mémoire est un recueil d'environ 20 pages avec illustrations éventuelles. 5 exemplaires minimum sont envoyés au responsable pédagogique national, qui assure la diffusion. Un envoi internet via une plateforme contenant l'intégralité de l'œuvre sera joint obligatoirement.

STAGES DE FORMATION (stage de pédagogie préparatoire et stage de pédagogie pratique)

- connaissance des règlements spécifiques à la photo-vidéo de la FFESSM et de la CMAS
 - Etude du cursus de plongeur vidéaste de niveau 3*
 - Etude du cursus de formateur vidéaste de niveau 2*
- révision et application des techniques générales d'enseignement
- révision et application de la formation de formateurs en général
- analyse d'images
 - analyse d'images de plongeur vidéaste niveau 3
 - former un formateur vidéaste niveau 2 à l'analyse pour des plongeurs vidéastes niveau 2
 - apprendre à un formateur vidéaste niveau 2 à former un formateur vidéaste niveau 1 à analyser les images d'un plongeur vidéaste niveau 1
- les différents types de matériel de prise de vues et d'éclairage artificiel existants
- techniques de transfert, de stockage, de derushage et l'exploitation d'un logiciel de montage
- formation à l'évaluation de plongeur vidéaste niveau 3 et de formateur vidéaste niveau 2
- formation à l'organisation et la conduite d'un stage de plongeurs vidéastes niveau 1 & 2 & 3 et de formateurs vidéastes niveau 1 & 2